

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 4 février 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 de notre règlement interne, le groupe parlementaire LSAP souhaite demander par la présente la mise à l'ordre du jour, lors de la prochaine séance publique de la Chambre des Députés, d'une heure d'actualité au sujet de la mise en œuvre du plan national santé. Cette demande intervient suite au rejet de la motion n°4721, sur la mise en œuvre des orientations du plan national santé relatives à la mesure de la qualité et de la pertinence des soins, lors de la séance plénière du 22 janvier 2026. Notre groupe souhaiterait aborder les axes stratégiques du plan national santé dont la mise en œuvre s'avère prioritaire. Cette heure d'actualité s'adressera à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.



Taina Bofferding
Présidente du groupe du groupe parlementaire LSAP